

Parcours de vie entre profession et famille

1

Standardisation ou déstandardisation des parcours de vie?

Première opposition de thèses :

1. Tous les parcours de vie, masculins et féminins, s'organisent selon le même modèle standard, structuré par le marché du travail; la formation l'antécédent, la vie professionnelle lui est soumise, la retraite et ses conditions en dépendent (thèse prépondérante).
2. Les parcours de vie sont sexuellement typés, il y a donc deux parcours-types, un masculin et un féminin (thèse minoritaire).

Deuxième opposition de thèses:

1. En raison de l'extension de la gestion bureaucratique des sociétés modernes, la standardisation des parcours de vie va en augmentant ou en tous cas se maintient (Weber, Kohli; thèse minoritaire).
2. En raison de l'individualisation progressive des sociétés postindustrielles, les parcours de vie sont déstandardisés et suivent le mouvement de l'individualisation (Beck). Aucune typification de modèles ne résiste, aucun modèle ne persiste (thèse prépondérante).

Vues de l'esprit ou thèses empiriquement vérifiables ?

Démarche méthodologique

Une analyse empirique sur la base de

- questionnaires rétrospectifs
- des partenaires
- dans quelques 700 couples
- échantillon représentatif

Comment peut-on comparer des parcours?

La méthode de l'optimal matching:

- considérer les parcours de vie comme une suite d'étapes qui peuvent durer pendant un certain nombre d'unités-temps (mois, années)
- comparer les suites individuelles et déterminer leurs différences ou « distances » (par un comptage des opérations de substitution, d'élimination ou d'ajout nécessaires à transformer l'une en l'autre)
- analyser les distances caractérisant chaque paire de suites : y a-t-il des ensembles distinctifs de parcours ?

Optimal matching:

principe de détermination de la différence entre parcours



Transformation du parcours 2 en parcours 1: ajouter 1 bleu, échanger 3 jaunes contre 3 rouges, éliminer 1 violet, donc 5 opérations (1 ajout, 3 échanges, 1 élimination).

Transformation du parcours 3 en parcours 1: échanger 2 violets contre 2 rouges, ajouter 1 rouge, ajouter 1 vert, donc 4 opérations (2 ajouts, 2 échanges).

Le parcours 1 est donc plus différent du parcours 3 (5 opérations) que du parcours 2 (4 opérations)

4

Ancrage social des parcours

Les parcours masculins suivant un seul modèle, largement prédominant, aucun ancrage social ne vient les différencier de manière marquante, à l'exception d'une indication que les parcours disparates sont un peu plus souvent le fait d'hommes aux ressources moyennes ou élevées, notamment concernant leur capital culturel. Les parcours masculins ne sont aucunement liés à la situation familiale (présence ou nombre d'enfants).

Il en va tout autrement des parcours féminins :

Les parcours «foyer» prédominent parmi les femmes aux qualifications faibles et aux positions professionnelles modestes, constat doublé et renforcé quant à leur origine sociale. Au contraire, les parcours «temps partiel» prédominent parmi les niveaux élevés. (Rappel : pas de différence d'âge ou de génération entre ces deux modèles.)

Le type «reprise professionnelle» concerne des femmes plus âgées alors que le type «plein-temps» prédomine parmi les femmes jeunes, ce qui indique un changement de génération entre deux formes d'insertion professionnelle.

Les parcours de type «foyer» sont particulièrement associés à une mobilité inter-générationnelle descendante, les parcours «plein-temps» avec une mobilité ascendante.

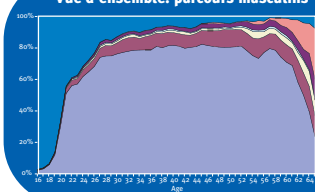
Les parcours «erratiques» sont tellement rares (4%) que nous ne tentons pas de les situer socialement.

L'interruption professionnelle est clairement associée à la présence d'enfants dans le ménage et à leur nombre ; leur départ du ménage parental ne l'annule pas sans autre. Parmi les femmes sans enfants, l'interruption professionnelle n'existe quasiment pas. Deux logiques de maintien de l'activité professionnelle se croisent : pression matérielle et carrière, voire autonomie personnelle.

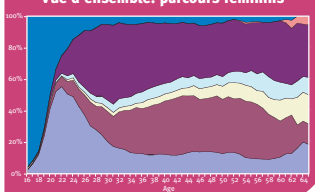
Finalement, la faible sexualité de l'organisation du travail familial est associée avec des parcours impliquant une activité professionnelle sans interruption radicale (plein-temps et temps partiel).

2

Vue d'ensemble: parcours masculins

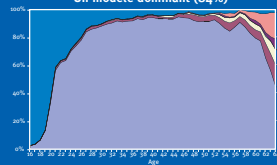


Vue d'ensemble: parcours féminins

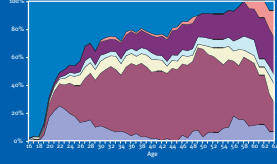


Analyse des parcours masculins

Un modèle dominant (84%)

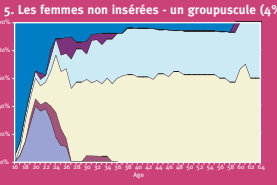
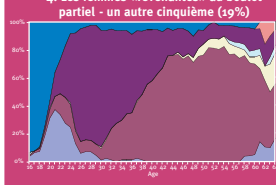
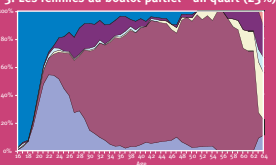
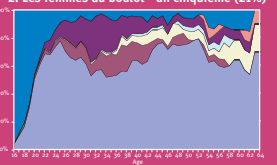
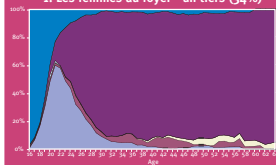


... et des parcours disparates (16%)



Analyse des parcours féminins

1. Les femmes au foyer - un tiers (34%)
2. Les femmes au boulot - un cinquième (21%)
3. Les femmes au boulot partiel - un quart (23%)
4. Les femmes «revenantes» au boulot partiel - un autre cinquième (19%)
5. Les femmes non insérées - un groupuscule (4%)



3

Conclusion : aucune des thèses prédominantes ne correspond à la réalité !

- a) Rien ne permet d'affirmer que tous les parcours s'organisent essentiellement autour de l'activité professionnelle et qu'ils suivraient un seul modèle. Le modèle postulé comme unique correspond aux parcours masculins, mais non aux parcours féminins. La thèse du modèle de parcours unique est fautive.
- b) Si déstandardisation (partielle) il y a, elle est loin d'avoir éliminé les parcours typés. La thèse de la déstandardisation est fautive pour le moins fortement prématurée.
- c) La thèse de la sexualité des parcours est confirmée: parcours masculins homogènes selon le modèle des trois phases successives, parcours féminins «tirailés» entre famille et profession selon quatre modèles bien définis. La thèse d'un seul parcours-type féminin est fautive.
- d) Les parcours ne peuvent être analysés en termes d'une suite linéaire d'insertions successives, des insertions parallèles (famille/profession) doivent également être considérées.

Publications en préparation

Direction: R. Levy, Université de Lausanne et Institut lémanique d'étude des parcours et modes de vie (requérant principal); J. Kellerhals, Université de Genève et Institut lémanique d'étude des parcours et modes de vie(co-requérant); E. Widmer, Université de Genève et Institut lémanique d'étude des parcours et modes de vie (co-requérant); Collaborateurs: R. Hammer, Miryam Girardin, J.-M Le Goff, A. Pollien, J.-F. Stassen